

Procès-verbal de la séance du  
Conseil municipal  
du lundi 20 mars 2023  
(no 21)

LÉGISLATURE 2020-2025

Sont présent-es :

**Membres de l'Exécutif**

Monsieur Bernard MITTEY *Adjoint*  
Madame Emmanuelle SPINEDI *Adjointe*

**Bureau du Conseil**

Monsieur Jacques-André ROMAND *Président*  
Monsieur Christophe BONGARD *Vice-président*  
Madame Caroline RADICE *Secrétaire*

**Membres du Conseil municipal**

Monsieur Jean-François BEAUSOLEIL  
Madame Marie-France DEMONT  
Monsieur Jean-Paul GAILLARD  
Monsieur Thomas LÄSER  
Monsieur Jean-Pierre RENGGLI  
Monsieur Paulo RODRIGUES DA GUERRA  
Monsieur Emmanuel ROSSI  
Monsieur Joseph-Marie THORENS

Excusés :

Monsieur Serge BROQUARD *Maire*  
Monsieur Edgar CARDOSO INACIO *Conseiller municipal*

Public : 2

**Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal du 30 janvier 2023
2. Prestation de serment d'une nouvelle Conseillère municipale  
Discussion sur une nouvelle répartition des membres des commissions
3. Gestion des déchets d'entreprises
4. Droit d'opposition des Conseils municipaux aux décisions du FI
5. Communication du bureau du Conseil municipal
6. Communication du maire
7. Rapport des commissions
8. Propositions individuelles et questions

**M. le Président** souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 20h. Il excuse l'absence de MM. Broquard et Cardoso Inacio pour des raisons professionnelles.

### 1. Approbation du procès-verbal du 30 janvier 2023

**M. le Président** constate qu'aucune remarque n'est formulée.

Les personnes présentes à cette séance approuvent à l'unanimité le procès-verbal.

Remerciements sont faits à son auteure.

### 2. Prestation de serment d'une nouvelle Conseillère municipale

**M. le Président** présente Mme Demont et mentionne qu'elle a déjà fonctionné comme Conseillère municipale à Presinge de 1983 à 1999 et comme Adjointe au Maire de 2003 à 2007.

**M. le Président** annonce que, suite à la démission de M. Chabbey, le Conseil d'Etat, dans son arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2023, a validé l'élection de Mme Marie-France Demont en tant que nouvelle Conseillère municipale de Presinge.

**M. le Président et Mme Demont** se lèvent pour l'assermentation.

**Mme Demont** promet solennellement d'être fidèle à la République et Canton de Genève, d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de sa charge; de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne permet pas de divulguer.

**Mme Demont** est applaudie par toutes les personnes présentes.

#### Discussion sur une nouvelle répartition des membres des commissions

**M. le Président** commence par demander si les Conseillers municipaux déjà en place désirent changer, sortir ou entrer dans une commission ou une autre. **M. Renggli** exprime son souhait de rejoindre la commission des bâtiments, ce qui est approuvé.

**M. le Président** relève que c'est aussi l'occasion de revoir les présidences de commissions, car plusieurs Conseillers n'en ont pas. **M. Läser** demande s'il ne serait pas possible de fondre les commissions « Environnement » et « Routes, transports & sécurité » étant donné que les participants sont les mêmes. La question avait déjà été discutée, mais cette fusion n'est pas possible, car les responsables de l'Exécutif sont différents. En revanche, la convocation de ces deux commissions continuera à proposer des séances consécutives à la même date pour ne pas charger l'agenda des Conseillers.

Sur l'invite de **M. le Président**, **Mme Demont** indique qu'elle souhaiterait rejoindre les commissions des Finances et des Bâtiments, mais elle estime qu'il n'est pas judicieux de prendre une présidence en cours de législature. Sa requête est acceptée pour la commission des Finances. La commission des Bâtiments ayant déjà quatre membres plus un président, il n'est pas jugé utile d'ajouter encore une personne. Cependant, M. Cardoso Inacio participant dans quatre commissions, **M. le Président** suggère d'attendre la prochaine séance du Conseil pour lui demander s'il veut céder sa place et, alors, saisir l'opportunité de réorganiser les commissions.

Ce point est donc clos pour l'instant.

### 3. Gestion des déchets d'entreprises

**M. le Président** passe la parole à **Mme Spinedi**.

**Mme l'Adjointe** rappelle que l'an dernier, pour un essai de six mois, des puces électroniques ont été posées sur les containers de six entreprises de la commune afin de procéder à des pesées embarquées. En réponse à un courrier adressé à tous les établissements presingeois début 2022, ces sociétés avaient déclaré déposer davantage de déchets ordinaires qu'un ménage. À l'issue de ce test, il est constaté qu'en fait la quantité supplémentaire des ordures enlevées est marginale par rapport à celle estimée dans le système appliqué auparavant. Par conséquent, il a été décidé de revenir à une facturation au forfait annuel et d'enlever les puces qui seront gardées à la mairie pour un autre usage éventuel dans le futur.

D'autre part, **Mme Spinedi** signale que le Centre d'hébergement collectif de l'Hospice général à L'Abbaye produit presque autant de déchets que l'ensemble des six entreprises testées. La question a été soulevée par l'Exécutif lors de plusieurs rencontres avec l'assistant social, mais il est difficile de faire appliquer le tri sélectif dans ce contexte particulier. Il est prévu d'insister à nouveau pour améliorer la situation ou éventuellement de demander une levée séparée comme c'est le cas pour le Domaine de la Louvière.

#### 4. Droit d'opposition des Conseils municipaux aux décisions du FI

Les membres de l'Exécutif confirment que la décision d'attribuer, par le Fonds intercommunal, une subvention d'investissement de CHF 4 mio destinée à la rénovation des machineries du Grand Théâtre a été prise à l'unanimité. À l'issue d'une consultation à main levée, **M. le Président** note que le Conseil municipal ne désire pas faire opposition à cette décision.

#### 5. Communication du bureau du Conseil municipal

##### a. Course pédestre des Conseillers municipaux

Les Conseiller-ères municipaux-ales intéressé-es à participer le 29 avril 2023 à la traditionnelle course organisée à Bernex trouveront toutes les informations nécessaires auprès du secrétariat de la mairie.

#### 6. Communication du Maire

En l'absence de M. le Maire, **M. Mittey** prend la parole.

##### a. Inauguration de la Salle Gallay le 1<sup>er</sup> avril 2023

Les membres du Conseil municipal sont vivement invités à être présents lors de cette manifestation.

**M. Gaillard** avait compris que cette inauguration était également prévue pour l'accueil des nouvelles personnes installées de Presinge. Or, il s'étonne que celles-ci n'aient pas été invitées personnellement comme cela avait été le cas les autres années. **Mme Spinedi** explique, qu'en raison des mesures prises pendant la crise sanitaire du Covid-19, aucune invitation n'avait été possible et, par conséquent, qu'il y avait trop de gens à convoquer pour le faire cette fois-ci. D'autre part, l'invitation à la population parue dans le journal communal s'adresse à l'ensemble de la population donc toute personne intéressée, nouvelle ou ancienne dans la commune, peut s'inscrire. Elle ajoute que, jusqu'à présent, on dénombre peu d'inscriptions à cette fête, dont peu de nouveaux et nouvelles arrivant-es. La mairie informera les porte-paroles des associations communales qu'ils n'auront pas besoin de présenter leurs activités le 1<sup>er</sup> avril, mais qu'ils seront invités à le faire l'an prochain, lors d'une soirée dédiée aux nouveaux et nouvelles habitant-es dès 2022.

##### b. Rapport administratif 2022

Il est rappelé aux présidents de commissions que le délai de reddition des textes pour le rapport administratif 2022 est fixé au vendredi 14 avril 2023.

##### c. Marathon Genève 2023

**M. Mittey** avertit que cette course passera par Presinge et, comme les éditions précédentes, que la mairie a besoin de bénévoles pour le poste de ravitaillement le dimanche 7 mai prochain. Le secrétariat recueille les inscriptions.

#### 7. Rapport des commissions

##### a. Culture

**M. Rossi** mentionne la projection d'un film issu de l'édition 2023 du FIFDH (Festival du film et forum international sur les droits humains) le samedi 25 mars 2023 à la salle communale de Presinge. Elle sera précédée d'un apéritif confectionné par les requérant-es hébergé-es au Centre de l'Abbaye. Pour la mise en place des chaises à 17h, le service au bar et le rangement, il prend note qu'il sera aidé par MM. Rodrigues da Guerra, Renggli et Mittey.

##### b. Bâtiments

Concernant les aménagements extérieurs des dépendances de la Ferme Gallay, **M. Gaillard** informe que la commission n'est pas satisfaite du devis général présenté pour installer une barrière automatique et des appentis avec cave comme prévus dans l'autorisation de construire déjà en force. Elle se réunira début avril pour revenir auprès du Conseil municipal avec une proposition en vue d'une délibération.

##### c. Aménagement et Projet de développement villageois

**M. Beausoleil** résume la séance du 7 février à laquelle étaient présents, outre les membres de la commission et de l'Exécutif, les représentants des coopératives Quercus et Equilibre ainsi que l'aide au maître d'ouvrage,

le directeur de l'Office cantonal des Transports et le directeur de l'Office cantonal du logement et de la planification foncière.

Lors de cette réunion, il a été clairement expliqué que le coût d'un parking est calculé au prorata du nombre de places et confirmé que le ratio 1:1 représente 160 places (soit le minimum de places exigé pour les 3 coopératives). Sur les 200 places du projet, 40 places seraient à disposition de la commune si elle le souhaite, mais les coopératives ne sont pas obligées de construire 200 places. Dans l'esprit de la commune, ces 200 places représentaient le minimum exigé pour les coopératives, ce qui n'est pas le cas.

En fonction de ces informations et après discussion, la commission a décidé de ne pas investir Fr. 2 millions pour construire 40 places à Fr. 50'000 minimum. Les coopératives construiront donc un parking de 160 places sur deux niveaux. Le représentant de la coopérative Equilibre a ajouté que pour sa coopérative il y aura trop de places et qu'une location pourra être envisagée.

**M. Läser** conteste que la commission ait fait un vote renonçant à ces 40 places et soutient que le montant à investir peut sembler excessif aujourd'hui, mais que dans le temps, ce ne sera plus si cher. De plus, il pense qu'il ne faut pas manquer cette occasion.

Une discussion s'engage avec des avis divergents. Etant donné qu'aucun accord ne semble possible pour le moment, il est décidé que les Conseillers qui le désirent prépareront un projet à présenter lors de la prochaine séance ordinaire pour l'acquisition de 30 à 40 places de stationnement.

d. Ecole

**M. Renggli** informe que la fête des Promotions aura lieu à Presinge le vendredi 30 juin.

## 8. Propositions individuelles et questions

Suite à la question de **M. Renggli** sur le report du voyage du Conseil municipal, **M. le Président** répond qu'aucune nouvelle date n'a été fixée, car une grande partie des Conseillers n'a pas répondu à son sondage via doodle.

**M. Läser** demande s'il y a des nouvelles concernant l'auberge communale. **Mme Spinedi** répond qu'aucune procédure judiciaire n'est en cours, que les clés ont bien été rendues lors de l'état des lieux du 31 janvier et que le SCAV est venu faire une inspection le 8 mars, dont on attend le rapport.

**M. Rossi** tient à rapporter des remarques reçues de certains communiens. Lors de la soirée « Choucroute » de l'Amicale 1243, une personne s'est plainte du manque d'éclairage à l'extérieur de la salle communale. Il lui est répondu que c'est au locataire de la salle d'enclencher les lumières selon les instructions de la concierge.

D'autre part, certains membres du conseil de paroisse et certaines personnes de l'assistance ont déploré le comportement irrespectueux de quelques enfants lors du concert de Noël dans l'église de Presinge. **M. Rossi** demande que la commission idoine remonte la remarque à l'école.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h10.

Jacques-André ROMAND  
Président du Conseil

Caroline RADICE  
Secrétaire du Bureau

Procès-verbaliste : Martine Gremion Engeler